Il fut appelé au sénat le 30 septembre 1882. Conservateur en politique, il fut favorable à un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, qui aurait été assis sur des bases équitables, et à un tarif sagement protecteur,

En outre, l'honorable M. Masson a succédé à M. Dostaler, l'automne dernier, comme membre du conseil législatif de la

province de Québec pour la division De La Naudière.

L'incendie de la Pointe à la Frégate - Nous repro duitons du Courrier du Canada:

Evêché de Rimouski, 28 octobre 1884.

A. M. lo Rédactour on-chef du Courrier du Canada.

Monsieur lo Réductour,

Je suis chargé par Monseigneur l'Evêque de St Germain de Rimoueki, de vous demander l'insertion dans votre journal de l'extrait suivant d'une circu-

lairo adressée au clergé du diocèse.

Sa Grandeur profite de l'occasion pour remercier qui contribueront au soulagement d'une si grande in-Fortin et Flynn, députés du comté de Gaspé, et les propriétaires et réducteurs de journaux qui ont bien voulu ouvrir une liste de souscription à cette inten tion, et ceux qui voudront bien se joindre à eux, ou répondro à cet appel.

J'ai l'honneur d'être.

Monsieur le Rédacteur,

Votro obéissant serviteur,

EDMOND LANGEVIN,

Vicairo-Général

GRAND INCENDIE À LA POINTE-À-LA-FRÉGATE.

Un télégramme du Révd M. Pouliot, missionnaire du Cloridorme, m'annonce une bien tristo nouvelle d'un de ses postes, colui de la Pointe-à-la-Frégate.

" A S heures lundi soir, un fort vent de Nord Ouest s'est élevé. Le feu, allumé depuis plusieurs jours, a détruit le poste de la Pointe à la-Frégate et le voisinago, à l'exception de 5 muisons habitées. En moins de 2 houres, granges, hangards, provisions, tout est devenu la proie des flummes. Treute-cinq familles sans pain, sans abri, sans vêtoments; borges et autres agrès de pêche en grande partie détruits

" Les deux familles manquant sont retrouvées. Les incondiés so sont échappés avec de grandes difficultés.

Secours de l'etranger nécessaires.

C'est une grande épreuve pour ces infortunées fa milles, vous le compronez bien, messieurs, surtout en cette saison déjà rigoureuse. J'ai aussitôt demandé de l'aide au gouvernement provincial, et j'espère n'être pas refuse; mais il nous faut faire aussi notre part pour soulager une si pressante détresse. Chaque curé va donc annoncer une quête dans sa paroisse en ar gent ou en effets, et m'en transmettre aussitôt le monvaleur des secours.

Que Dieu récompense chacun de sa charité envers ces familles si uflligées !

Cincinnati. Voici aujourd'hui une voix épiscopale canadienne qui répète le même solennel avertissement aux journalistes chrétiens, Mgr Moreau, évêque de Saint Hyacinthe, vient d'adresser à l'éditour du Sorelois la lettre suivante :

" St-Myacinthe, 12 octobre 1884.

" Monsieur l'éditeur,

"Depuis assez longtemps, je déplore une coutume malheureuse à laquelle se laissent aller un bon nombre de nos journaux, non-seulement protestants mais mêmo catholiques Jo veux parler de cet empressement qu'ils mettent à reproduire dans lours cclonnes les faits immoraux et scandaleux qui se produisent sur les divers points de notre pays et même de l'étranger. En effet, si un malheureux commet un viol, si un autre se suicide, si un homme s'enfuit avec bien sincèrement tous coux qui ont déjà contribué, ou une femme, si les muisons des prostituées sont le théâtre d'événements extraordinaires et toujours scanfortune, particulièrement le gouvernement fédéral et daloux, comme tout ce qui se fait dans ces repaires le gouvernement provincial, les honorables messiours immondes; si une famille est blessée dans son honnour par une démarche hontouse et avilisante d'un de ses membres, fils ou fille, qui s'égare notablement; si un de ces rebuts de la société, être avili qui n'est plus que matière, étale sa corruption au grand jour et sur les places publiques; si enfin il se commet une action honteuse quelque part, de suite les journaux ramassent ces immondices et les servent en pâture à leurs lecteurs. Il v a là, à mon avis, un oubli regrettable du respect dû à ces mêmes lecteurs et une attointe très grave portée à la morale publique, car il est de fait que la vue da crime entraîne le crime, familiarise avec le crime, enhardit dans le crime.

"Il peut se faire que les éditeurs de journaux ne se rendent pus compte des funestes effets que produisent les nouvelles du genre de celles que je viens de mentionner, mais ces effets n'en cont pas moins reels et

déplorables.

"Comme gardien de la sainte morale et du nom des amos que j'ai le devoir de prévenir contre tous les scandales et de sauver, je viens vous prier de ne jamais permettre qu'aucun fait, aucune nouvelle où la morale sera lesée, no soit relatée dans votre journal. Et cette instante demande je l'adresse non seulement à vous mais aux éditeurs de tous les journaux du diocèse, avec l'intime confiance que je serai exancé.

" Veuillez me croire,

" Monsiour l'éditour,

" Votre tout dévoué serviteur,

"† L. Z. Evêque de S. Hyacinthe."

Voilà de graves paroles, qui sont malheureusement . trop justifiées par l'absence de scrupule avec laquelle un certain nombre de nos journaux ramassent toutes les immondices de la rue et des bouges.

Espérons que ces avertissements réitérés finiront tant. En paroille occurrence, la célérité double la par mettre un froin à la licence de la presso .-- Cour.

rier du Canada.

L'agriculture. -Plusieurs grands et saints personnages ont illustré chaque profession. Que's sont les Le journalisme à scandale.—Nous avons dej à parlé patrons de celle-ci? On le devine sons peine; ils sont du peu de sonci qu'une certaine presse semble avoir innombrables: Adam, Abel, Seth et leure des en de sa responsabilité, et de la manière dont elle com dants les plus saints, puis Nos et ses fils, Abraham, prend son devoir vis-à-vis le public. Nous avens pu- Isaac, Jacob et ses douze fils, enfin les plus illustres blié, à ce sujet, l'opinion du vénérable évêque de patriarches, avec la plupart de leurs enfants, qui se